

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL D'ECOLE du 6 mars 2012**  
**maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez**

Etaient présents :

- représentant la Mairie : Monsieur Le Maire et Mme Bessière
- représentant les parents d'élèves : Mme Chauveau et Ms Hurtrez, Jourde
- représentant l'éducation nationale : Mme Bottner (DDEN), Mmes Gouttebroze, Pastor, Tempier, Boussiquet et M. Grousset enseignants.
- Mmes Martin et Sarretto (ATSEM) ainsi que Mme Carmona (affaires scolaires/Atsem).

Etaient absents et excusés :

- Monsieur Carpentier, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Mme Beaujard, enseignante.

**18h05.** Mme Boussiquet, directrice, présente Mme Carmona, invitée, qui est affectée depuis début décembre 2011 à la Mairie à la gestion des affaires scolaires et des ATSEMs.

**1. Sécurité**

Le second exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 28 février au matin ; les élèves n'étaient pas prévenus. Quelques réglages ont été effectués mais l'évacuation s'est faite rapidement et dans le calme ; le compte-rendu a été consigné dans le registre de sécurité. Un dernier exercice aura lieu au 3ème trimestre un après-midi.

Suite à de nouvelles intrusions, les enseignants réclament à nouveau que leurs salles de classe puissent fermer à clef, d'autant plus que les locaux sont partagés (ALAE, activités vacances,...) et que l'accès à tout le(s) bâtiment(s) est alors possible sans aucune surveillance. Monsieur le Maire clarifie les événements survenus au retour de vacances et reconnaît qu'il est très difficile de veiller à ce que l'école soit toujours bien verrouillée car beaucoup d'accès donnent vers l'extérieur (portes, portes-fenêtres, fenêtres,...). En effet, ces accès se déverrouillent très facilement de l'intérieur et peuvent rester tels quels si personne n'est là pour refermer derrière. Un système de fermeture différent (voire de condamnation de certaines portes-fenêtres) est soumis à étude.

Beaucoup de cailloux se trouvent dans la cour de récréation. Ils proviennent en grande partie des plate-bandes qui entourent les arbres et dans lesquels les enfants aiment aller gratter. Il est possible également que certains cailloux soient délogés des murs en pierre qui entourent la cour. C'est une grande attraction pour les enfants et il est difficile de faire la chasse à tous ces petits cailloux dans ces conditions. Or, ces cailloux peuvent être la source de vrais dangers (jets, ingestion,...). Il est demandé de réfléchir à une solution rendant inaccessible le pourtour de l'arbre principal (installation d'une grille, ou de bancs,...).

## **2. Travaux et Entretien**

Durant les vacances de février, le revêtement caoutchouté du pourtour de l'aire de jeux a été rénové : enlèvement de la zone la plus extérieure (et la plus abîmée) puis mise en place d'un enrobé. Les normes de sécurité sont toujours respectées avec le sol amortisseur qui entoure la structure

Les sanitaires du bâtiment principal ont été rénovés (cloisons d'intimité, faïence, peinture,...) restent les fontaines à remplacer.

Les problèmes de chaudière (3 premières semaines de janvier) semblent enfin réglés, la Mairie étant toujours penchée sur ce dossier à l'heure actuelle.

Il est demandé que suite aux longues périodes de congés d'hiver (vacances de Noël et vacances d'hiver), **un redémarrage de la chaudière suffisamment tôt** pour que la température dans les classes soit satisfaisante **au moment de la rentrée des classes**.

Il arrive parfois de trouver des déchets dans la cour de récréation (la plupart du temps après un week-end). La Mairie nous informe que cette cour est nettoyée chaque mercredi et qu'un grand « nettoyage » (y compris des installations) est effectué durant chaque vacance scolaire. De même, les abords de l'école sont nettoyés chaque matin, en principe avant l'ouverture des portes de l'école. La directrice déplore qu'un rapide tour de cour ne soit effectué, et ne puisse être envisagé chaque matin avant l'arrivée des enfants afin d'ôter, le cas échéant, tout objet potentiellement dangereux (bouteilles en verre, débris divers,...).

## **3. Information / Communication**

Les petits cahiers de liaison classe / ALAE ne circulent plus depuis quelques temps. Peut-être la formule est-elle à revoir avant abandon définitif car la demande existe toujours. Cependant, le personnel de l'ALAE transmet oralement les informations à destination des enseignants et/ou parents. Les représentants des parents d'élèves n'ont pas eu d'information indiquant que les informations ne circuleraient pas correctement entre l'ALAE et les classes.

L'équipe enseignante déplore le manque d'informations parfois sur des sujets touchant directement l'école. Une relation privilégiée Mairie / Ecole devrait pouvoir se mettre en place en y associant 2 ou 3 fois par an les parents élus représentants lors de réunions tripartites. La première a eu lieu le 6 février 2012.

## **4. Garderie / Cantine**

Les parents d'élèves font remonter une demande quant à la tarification des repas pour les enfants qui apportent leur propre panier-repas pour raison d'allergies alimentaires. A l'heure actuelle, cela concerne 5 enfants sur 159 à la maternelle. Monsieur le Maire explique que ces familles bénéficient d'un abattement de 30 % par rapport aux coûts des repas. Monsieur le Maire explique également que la gestion de ces paniers repas demande une attention spécifique par le personnel de cantine (réchauffage particulier, surveillance accrue) donc la dé-côte de 30% par rapport au "plein" tarif semble raisonnable.

## **5. Prévention médico-sociale**

Le médecin de PMI de Saint Mathieu de Trévières, docteur Chevallier, assistée d'une infirmière, est venue effectuer un bilan médical (systématique en moyenne section) les 6 et 7 février puis le 28 février. Ce bilan comprend :

- un dépistage sensoriel (vision audition),
- un examen bucco-dentaire,

- un recueil des mensurations (poids-taille),
- une vérification des vaccinations sur les carnets de santé.

Dans le cadre de l'enquête « obésité », le poids et la taille de chaque enfant (moyenne section toujours) à la naissance et à 2 ans sont relevés. De même une enquête sur les habitudes alimentaires en classe est menée. Par la suite, le médecin rencontrera chaque enseignant de petite et moyenne sections afin de faire un point sur chaque enfant de la classe concernant :

- les difficultés de santé,
- les acquisitions (langage, graphisme, motricité,...),
- le comportement,
- la socialisation.

ceci afin de définir ensemble les moyens à mettre en œuvre pour aider les enfants rencontrant une difficulté particulière.

## **6. Projets et activités au sein de l'école**

Le projet musique, rattaché au projet d'école et en partenariat avec une intervenante de l'association *Cordes Swing (Prades le Lez)*, a débuté le 9 janvier. Les 6 classes bénéficient d'un créneau hebdomadaire d' ½ heure pour chaque ½ classe et travaillent autour de contes traditionnels. 10 séances sont programmées, la dernière étant aménagée en petite « représentation » inter-classes : 1 classe de PS + 1 classe de MS + 1 classe de (MS)/GS.

Les séances de natation pour les classes de GS débuteront quant à elles le 27 mars et se poursuivront jusqu'à fin juin (soit une dizaine de séances) à la piscine A. Jany à Jacou. Les enseignantes remercient les parents qui se mobilisent pour accompagner (et ont passé l'agrément avec réussite !).

L'initiation au tennis avec le Tennis-club de Prades-Le-Lez a commencé le 2 mars. 6 séances sont programmées pour les classes de Mmes Pastor et Tempier.

Diverses sorties pédagogiques ont eu lieu ce trimestre :

- 2 visites guidées au Musée Fabre pour les classes de MS/GS et GS de Mmes Pastor et Tempier,
- activités nature au domaine de Restinclières (ou à proximité) en collaboration avec monsieur Dugarin, enseignant responsable du Centre de Ressources (classes de MS/GS et GS),
- visite libre à l'écolothèque pour les classes de MS de Mmes Beaujard et Gouttebroze.

D'autres sont programmées... :

- concert éducatif « Pierre et le Loup » (classes de MS/GS et GS) le 23 mars au Corum,
- activités nature au domaine de Restinclières avec monsieur Dugarin (classes de MS/GS et GS) le 22 mai,
- activités nature au domaine de Restinclières avec monsieur Dugarin (classe de PS de Mme Boussiquet) le 29 mai,

... ou en voie de l'être :

- sorties de fin d'année (ex. : Seaquarium pour les PS ; pour les MS le lieu de sortie n'est pas encore défini)

Rappel : la fête des enfants organisée par l'AEP se tiendra le samedi 9 juin ; tous les parents qui le souhaitent sont invités à participer aux réunions qui se tiennent régulièrement pour l'organisation de cet événement. Ces réunions sont annoncées par voie d'affichage dans l'école maternelle.

## **7. Point sur les effectifs**

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement des livraisons des différents projets immobiliers. A l'heure actuelle, seuls les 20 logements du Lirou seront livrés avant la rentrée de septembre et devraient amener environ 4 enfants pour l'école maternelle. Le projet suivant, initialement annoncé pour le dernier trimestre 2012, risque de connaître du retard. Les prévisions en terme d'enfants scolarisables durant l'année scolaire 2012-2013 sont encore difficiles du fait que la structure familiale des futurs occupants est très peu connue ; certains propriétaires ayant acheté pour louer... Sur les mois et années à venir, le nombre d'élèves est donc amené à évoluer à la hausse très régulièrement. La Mairie s'emploie à quantifier les perspectives au plus juste et s'engage à transmettre les informations très ponctuellement à la directrice.

Enfin, l'école alerte une nouvelle fois sur les conditions d'accueil des petits pour la sieste qui sont insuffisantes et inadaptées. Il y a actuellement 46 places pour les siestes, pour 54 élèves. Par ailleurs, il faut gérer des horaires très décalés entre ceux qui mangent à la cantine et ceux qui reviennent de chez eux à 13h50. Ceci amène à coucher dans la classe les derniers arrivants une heure après ceux qui restent à l'école Ceci pose des problèmes de surveillance et de confort. Actuellement, lorsque des élèves sont installés dans la classe pour la sieste, l'adulte surveille à la fois le dortoir et la classe en se plaçant sur le seuil. Au moment du réveil échelonné, il est très difficile de mener des activités ou des jeux dans la mesure où des enfants se trouvent encore endormis dans la classe. Qu'en sera-t-il avec des effectifs plus importants ?

**19h35** – fin du conseil d'école.